



3

Jours

L'arrêté des comptes - Règles comptables et fiscales

dans COMPTABILITE - ARRETE ET CLOTURE DES COMPTES / Réf : COM-ARCC-2

Objectifs de la formation

- Préparer l'arrêté de compte
- Etablir le traitement comptable et fiscale
- Régularisations
- Détermination du résultat fiscal
- Etablissement du bilan

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Traiter la comptabilité et la fiscalité des immobilisations

- Immobilisations corporelles : caractéristiques, évaluation, comptabilisation
- Immobilisations incorporelles : caractéristiques, évaluation, comptabilisation

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier les titres et les devises

- Les titres (valorisation et dépréciation)
- Les opérations en devises
- La régularisation des charges et des produits

Jour 2 - Matin

3. Définir les travaux d'inventaire sur les stocks



- Définition et rôles de l'inventaire
- La détermination du stock final
- La consommation réelle d'approvisionnement
- Le traitement comptable des stocks

Jour 2 - Après-midi

4. Distinguer les charges et les produits

- Les produits et charges constatés d'avance
- Les produits à recevoir et les charges à payer
- Les écritures de produits à recevoir

Jour 3 - Matin

5. Déterminer le résultat fiscal

- Le bénéfice imposable
- Le calcul et taux de l'impôt
- Ateliers pratiques

Jour 3 - Après-midi

6. Etablir le bilan du compte de résultat et l'annexe

Pré-requis

Maîtriser les opérations courantes de comptabilité jusqu'au bilan

Être sensibilisé à la nécessité de produire les comptes annuels d'une société

Public cible



Chef comptable, comptable

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

